

MUTUELLES (assurances santé complémentaires) en 2022
Remboursant totalement ou partiellement
les consultations en naturopathie

BALOO

25 à 45€ par séance suivant forfait, maximum 4 séances/an/bénéficiaire

Téléphone : 04 13 42 14 21

www.baloo-gestion.fr

CABINET FEMMES ASSURANCES SERVICES

25 à 35 € par séance, maximum de 5 séances/an

Téléphone : 01 40 54 30 35

Email : contact@comdesfemmes.com

www.comdesfemmes.com

CAP VERT/ALIAS ASSURANCES

Forfaits de 100 € à 200 € max par an selon les formules.

124 Rue du Régiment de Bigorre - 65000 TARBES

Tel : 05 62 44 37 42

www.mutuelle-capvert.com

CCMO

35 € par séance, maximum de 10 séances par an.

www.ccmo.fr

EMOA MUTUELLE DU VAR

Tél : 09 71 09 09 09

www.mutuelle-emoa.fr

IPSELIA - Sud-Ouest mutualité

Toulouse, Pau, Bayonne etc...

Tél. : 0820 820 112 (05 62 38 10 10)

www.sompb.fr

MATMUT

30 à 45€ par séance, jusqu'à un maximum de 4 séances/an suivant le forfait choisi

www.matmut.fr

MFIF

Prise en charge forfait consultations, préparations et compléments alimentaires selon formules entre 300 € et 450 € de forfait annuel de remboursement à raison de 60 € max par consultation dont la naturopathie.

12 villa Laugier

75849 Paris cedex17

Tél. : 01 43 80 06 62

www.mfif.fr

MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE

Remboursement des consultations de naturopathie à hauteur de 4 fois 20 € par an.

www.mutuellepaysdevilaine.fr

MUTUELLE DU REMPART

Participation de 25 à 30€ par consultation suivant le forfait de l'adhérent

*4,6 Boulevard de Strasbourg
31000 Toulouse*

MUTUELLE VERTE

Gamme nature Oxygène, prise en charge forfaits consultation, bilans et produits prescrits par un médecin – entre 30 € et 40 € par séance et 3 fois par an selon la formule

Siège social : 78, Cours Lafayette BP 521 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 18 50 50 / Fax : 04 94 22 02 07

www.mutuelleverte.com

MTRL contrat REFLEXE PREVENTION SANTE (partenaire OMNES)

6 séances / an / bénéficiaire^(), dans la limite de 40€*

Contact : Frédérique ERSONMEZ BARBIER

Tél : 01-44-71-52- 41

Mail : frederique.barbier@mtrl.fr

www.monespassur.fr/mtrl/fr/sante/prise-en-charge-des-medecines-complementaires.html

MUTIEG A (mutuelle d'entreprise salariés EDF) :

35€ par séance, maximum de 10 séances par an

<https://www.energiemutuelle.fr/mutiegA>

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mutuelle en fonction de vos garanties choisies.